



Le Cadre de Dépenses à Moyen Terme

**un module traitant des concepts économiques
dans le cadre des projets de développement**

mai 2003

Phillip LeBel, Ph.D.
Professeur en sciences économiques
Faculté des sciences économiques et finances
Ecole Supérieure de Gestion Economique
Montclair State University
Upper Montclair, New Jersey 07043
Téléphone: (973)-655-7778
courrier électronique: lebelp@mail.montclair.edu
site internet: <http://alpha.montclair.edu/~lebelp/plebel.html>
© Touts droits réservés 2003

Vue d'ensemble

Entre le cycle d'un budget annuel et le cadre d'évaluation des projets d'investissement, il existe un besoin de lier toute activité annuelle à la fixation et à la réalisation des objectifs à plus long terme. L'instrument qui sert à cette liaison est le cadre de dépenses à moyen terme (CDMT). Le CDMT fonctionne donc comme outil d'analyse et d'évaluation de telles activités comme:

1. la stratégie de développement à long terme dont les éléments constitutifs sont: le recentrage du rôle de l'Etat, l'adoption par consensus participatif d'un système de bonne gouvernance et d'une gestion efficace de l'économie nationale, la déconcentration et la décentralisation économique et politique.
2. la poursuite d'un développement socio-économique à la fois durable et basée sur la justice sociale. Cette poursuite est liée à la lutte contre la pauvreté et pour qui toute décision tient compte des effets sur les inégalités des revenus, de l'amélioration des conditions de santé, d'éducation, et d'habitation, composants qui constituent un indice du développement humain.
3. la fixation d'un Programme Pluriannuel d'Investissements (PPI) dont la première année correspond au budget d'investissement de l'Etat. Le programme pluriannuel d'investissements est lié au cadre de la politique macro-économique duquel on identifie des projets dont l'évaluation conduit à la sélection des investissements cohérents par l'Etat et par le secteur privé et pour qui la réalisation encombre le court et le moyen terme.
4. l'adoption d'une politique économique, monétaire, financière et sociale du gouvernement à court et à moyen terme, toute en tenant compte de la conjoncture.

Le module actuel est visé sur l'articulation du CDMT qui permet d'une analyse des activités ci-dessus. On identifie donc les procédures CDMT pour les structures centrales actuelles ainsi que pour des entités déconcentrées et décentralisées. On comprend aussi le cadre d'évaluation de la mise en oeuvre du CDMT.

Introduction

Le cadre de dépenses à moyen terme regroupe plusieurs acteurs et plusieurs activités avec un but relativement simple: déterminer un cadre de coordination rationnelle et cohérente dans lequel on peut exercer la prise de décision économique à travers le temps et l'espace. Vu la complexité de l'environnement socio-économique, on parle souvent du manque de cohérence lorsqu'il s'agit de l'affectation des ressources. La critique de cette complexité comprend pas seulement le gaspillage, la corruption, et la poursuite des objectifs contradictoires. Elle comprend aussi le fait que nous vivons dans un monde de rareté des ressources et qu'il devient de plus en plus essentiel qu'on établisse des structures qui permet de meilleures conséquences que celles qu'on connaissent du passé. La question qui se pose est: faut-il créer un système bureaucratique avec le devoir de centraliser toute information avant la prise de décision, ou vaut-il mieux établir des canaux des renseignements économiques qui peuvent améliorer le défi du développement socio-économique¹. Le choix est clair – quoique la complexité s'agrandit, la solution se trouve pas dans un centralisation rigide et souvent mal-adaptée aux contours dynamiques du milieu socio-économique. Au contraire, il faut identifier les mécanismes décentralisés qui permettent à la fois la flexibilité et la compréhension des données essentielles en la prise de décision.

Le cadre de dépenses à moyen terme (CDMT) sert comme un axe informatif à travers des institutions dans la prise de décision économique. Il ne remplace ni les institutions ni les acteurs, ni les populations cibles des activités de développement. En même temps, il définit un mécanisme plus logique par lequel la prise de décision devienne plus cohérente. Vu l'accent sur la création et la diffusion des informations socio-économiques, le CDMT cherche à une meilleure coordination des ressources à travers des institutions. Sans le CDMT on voit des institutions qui fonctionnent trop souvent dans des silos d'information, dont chacun reste aveugle aux autres et pour qui donc le résultat est bureaucratique et sclérotique.

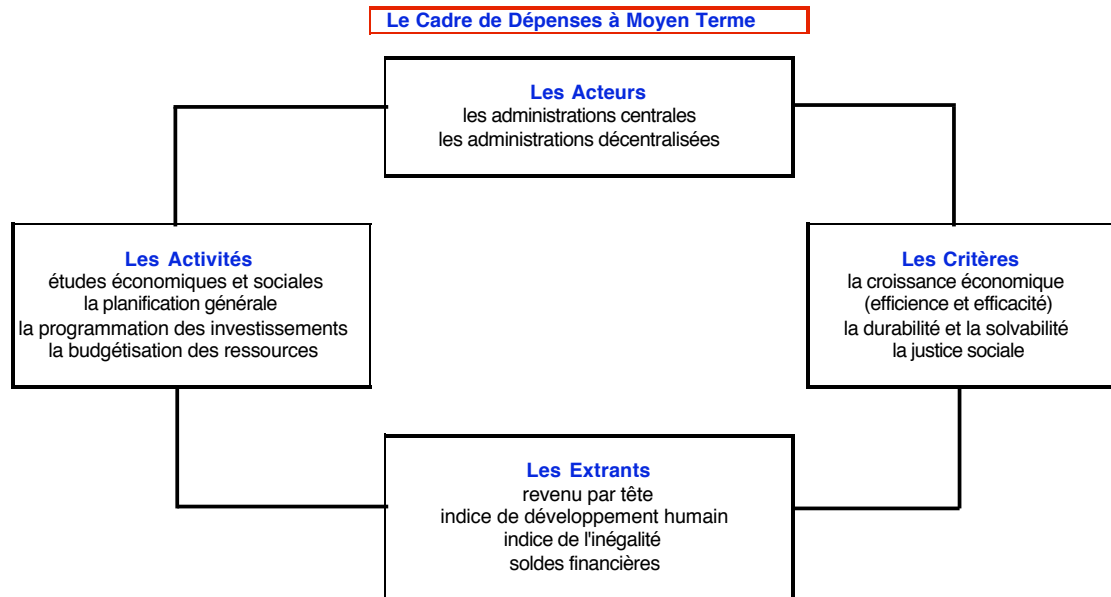
Le Tableau 1 identifie les acteurs, les activités, les critères, et les extrants du processus CDMT. Les liaisons sont inter-opérationnelles au sens que chaque décision basée sur un niveau de l'information économique est toujours en train d'évoluer face aux flux des phénomènes temporels. Donc, les acteurs informent les activités, mais en même temps, les activités informent aussi la prise de décision par les acteurs. Il va de suite pour les autres composantes du CDMT.

Qui sont les acteurs? En principe, un acteur est à la fois le centre de responsabilité et l'institution de la création et de l'exécution, l'évaluation, et la réalisation des projets de développement. Dans le graphique 1, nous notons que les acteurs comprennent au secteur public ceux qui sont chargés de l'affectation des ressources fiscales, notamment les divers ministères et les organismes encadrés de l'articulation des projets tels commes

¹ La tendance de centraliser toute information et toute décision reflète en partie le manque des institutions capable de gérer l'incertitude et le risque. Plus qu'on peut créer des institutions financières et des produits financiers dans un régime de comptabilité transparente, moins serait le besoin que l'état absorbe toute condition de risque.

les services statistiques, ceux qui travaillent à la planification nationale, les administrations publiques locales, ainsi que les principaux partenaires du secteur privé.

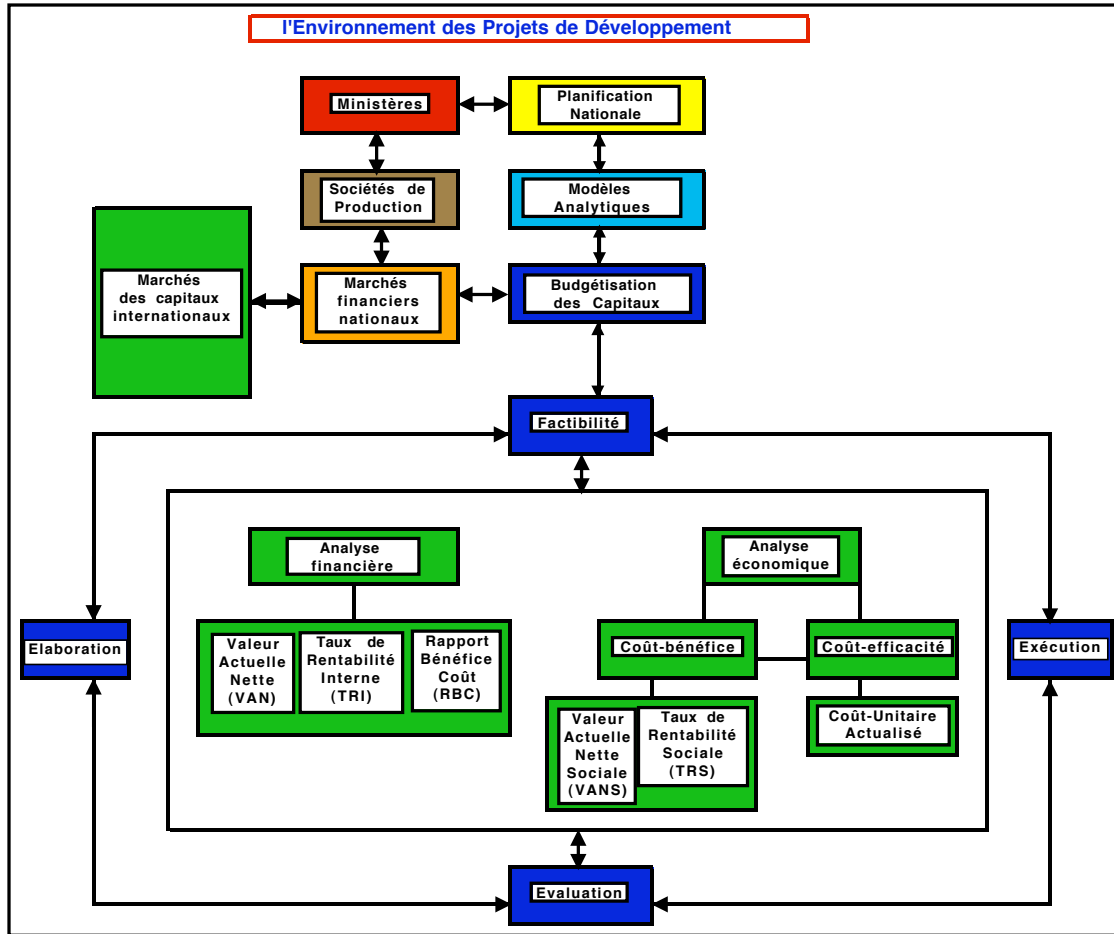
Tableau 1



Les activités comprennent toute étape en la préparation des budgets. Ces budgets sont à la fois des budgets de fonctionnement et la budgétisation des capitaux. Vu le rayon et la portée d'une stratégie de développement, la budgétisation doit comprendre pas seulement les extrants comme la croissance du PIB par tête, mais aussi les effets sur l'inégalité des revenus ainsi que les effets sur le développement humain, notamment, les effets sur l'espérance de vie, l'accès au potable, l'alphabétisation, et d'autres facteurs qui ne sont pas nécessairement proportionnels à un niveau du PIB par tête.

En ce qui concerne les critères, on prend comme point de départ le résultat d'une activité sur la croissance économique, en particulier, le PIB par tête comme on vient de noter. De plus, les critères doivent tenir compte de l'efficacité économique en l'affectation des ressources. On peut mesurer l'efficacité au niveau macro-économique par le coefficient de capital-croissance, et au niveau micro-économique par le taux de rentabilité d'un projet, soit la Valeur Actuelle Nette, ou la VAN. De plus, les critères comprennent aussi la durabilité d'une stratégie. La durabilité se traduit en partie par la solvabilité financière, c'est à dire, la capacité d'absorption d'un niveau de dette dont la capacité de production ultérieure soit capable d'amortir le niveau de dette ainsi créée. Enfin, les critères doivent tenir compte des effets d'une stratégie sur l'inégalité économique et sociale. Quoique le cadre économique peut assister à une solution de la question de l'efficacité dans l'affectation des ressources, satisfaire le critère de la justice sociale exigent que les acteurs tiennent compte des préférences sociales à l'égard de le niveau d'inégalité supporté par un niveau, ou un taux de croissance, du PIB par tête.

Graphique 1



Les extrants du CDMT suivent les activités et les critères. Ce qui manque souvent dans l'évaluation des projets, c'est le manque de liaison entre les critères et les extrants, notamment, si la faillite d'achever certains extrants porterait des conséquences directes sur la composition des investissements, soit leurs niveaux sectoriels, géographiques, et temporels. C'est à ce niveau que la question de la bonne gouvernance devient claire: sans la transparence et sans une comptabilité cohérente et consistante en la réalisation des projets, toute stratégie, y compris le CDMT, serait voué à l'échec.

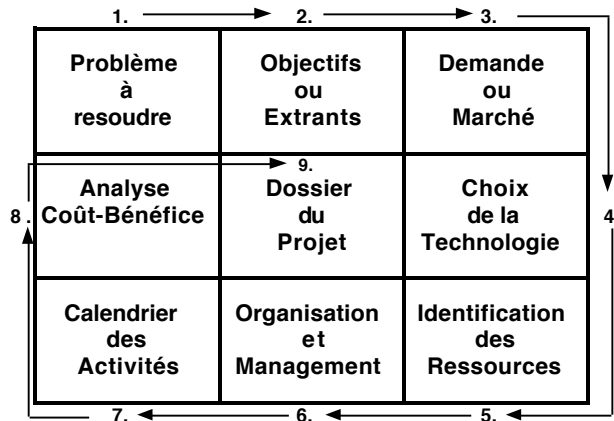
Tenant compte des aléas du CDMT, passons maintenant aux éléments opérationnels de sa création et de son exécution. Puisque le CDMT est fondé sur des liaisons entre l'environnement des projets individuels et les activités pluriannuelles, nous procédons par étape.

Au niveau individuel des projets, on constitue un dossier en réponse à une série des étapes. Le graphique 2 identifie les éléments essentiels du dossier, partant du problème à résoudre, jusqu'au dossier final. Répondre à un problème qu'on identifie les objectifs ou des extrants, le niveau de demande, le choix de la technologie, l'identification des ressources, l'organisation et le management du project, l'organisation d'un calendrier des

activités, la sélection des critères d'évaluation (comme l'analyse coût-bénéfice noté ici), et l'inclusion du projet dans un budget des investissements².

Graphique 2

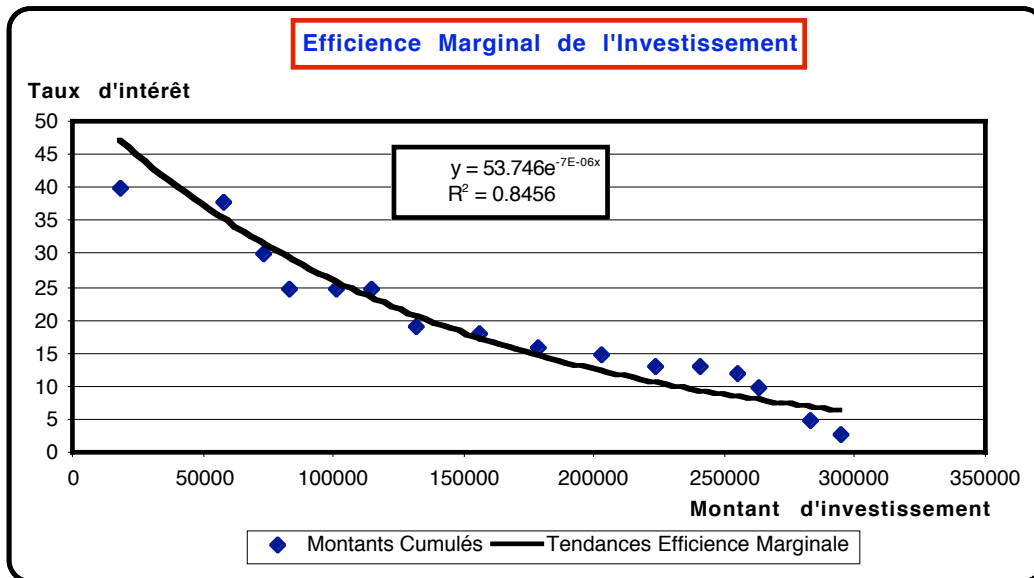
La Squelette du Dossier Projet



Quelque soit le projet, le choix de son adoption ou de son rejet suit au premier lieu les critères que nous avons notés dans le tableau 1. Au fur et à mesure que l'efficacité économique tient une place prioritaire (et il est obligatoire dans le contexte d'une croissance durable), on fait une agrégation des projets valables rangée par des taux de rentabilité qui correspondent aux montants cumulés. Le graphique 3 fait l'illustration de ce principe.

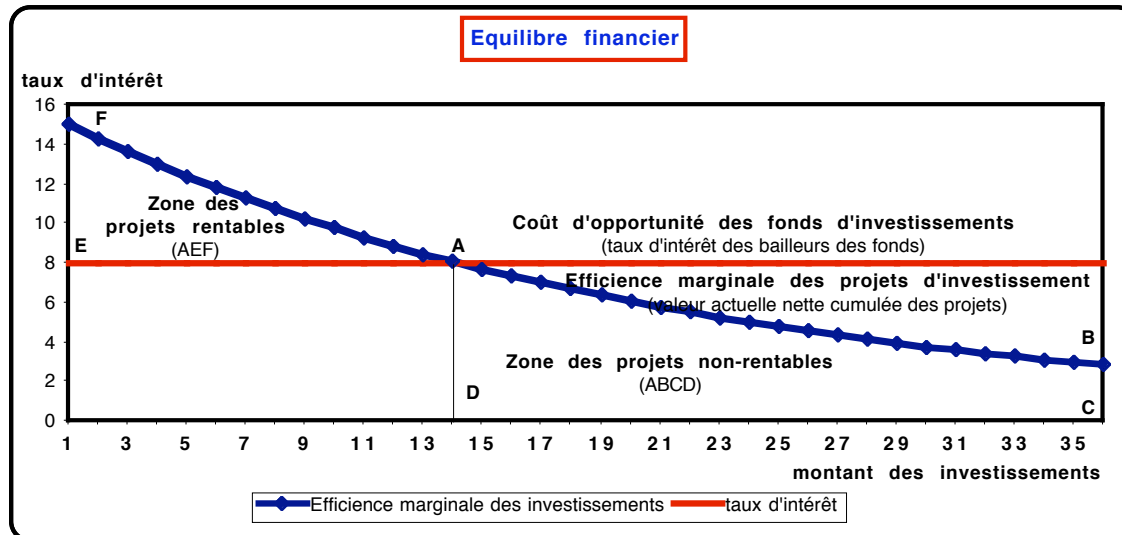
Graphique 3

Efficiace Marginal de l'Investissement



² Cette squelette n'est pas loin du cadre analytique d'une entreprise privée. Pour l'entreprise privée le choix des projets est moins social que privé au sens que le résultat doit satisfaire le coût d'opportunité ainsi que le intérêts de divers partenaires tels comme les consommateurs et les investisseurs.

Graphique 4



Sur le plan économique, la dérivation hiérarchique des projets d'investissements peuvent être soumis au coût d'opportunité des fonds. Le Graphique 4 illustre l'imposition du coût d'opportunité dans le cadre hiérarchique des projets. Etant donné un coût d'opportunité des fonds (qui reflète comme calcul de base la moyenne pondérée de chaque source du financement d'un projet), tout projet dont la rentabilité (soit le taux de rentabilité interne, ou le TRI) dépasse le coût d'opportunité des fonds est valable sur le plan financier.

Dans le Graphique 4, le triangle AEF représente la zone des projets rentables jusqu'à un montant cumulé entre 14 et 15 défini par l'intersection de la courbe de l'efficacité marginale des investissements au coût d'opportunité des fonds. Tout projet au delà de ce montant n'est pas valable autant que le coût d'opportunité reste à son niveau actuel. Donc, avec un coût d'opportunité d'environ 8 pourcent, les projets définis par la superficie ABCD ne seront pas valables au plan financier.

Les graphiques font un résumé d'une hiérarchie de rentabilité des projets à un moment donné. Il reste la transformation des projets qui soient valables dans un cadre CDMT. Puisque le CDMT comprend plusieurs années et plusieurs projets, la présentation des projets d'investissement publics (le PIP) suit le schéma qui figure dans le tableau 2. En bref, il s'agit d'identifier tout projet valable par secteur, puis le coût total, les coûts réalisés avant l'année T (l'année en cours), et une ventilation des coûts pendant l'année en cours, et les deux années suivantes, avec un solde du total des coûts restant après les 2 années suivantes³.

Tableau 2
Présentation schématique du Programme d'investissements sectoriels

³ On peut dégager une échéance plus longue que les 2 années suivantes afin de mieux harmoniser l'exécution des projets avec un plan national pluriannuel, soit un plan quadriennal ou quinquennal

	Projet selon secteur et sous-secteur	Coût Total	Coût réalisé avant l'année T	Coûts d'exécution durant:			Total restant après T+2
				Année T	Année T+1	Année T+2	
1.							
2.							
3.							
4.							
...							
n							

Le schéma présenté au tableau 2 constitue la base de la budgétisation globale pendant la période pluriannuelle. La budgétisation globale s'agit de déterminer le montant global des ressources dont l'Etat peut utiliser à travers l'horizon cible. Par la ventilation dans le tableau 2, la budgétisation permet d'une ventilation par secteur et par région les prévisions des dépenses de fonctionnement que les prévisions de dépenses sur les projets d'investissements publics. Elle n'exige aucune données supplémentaires au delà de ceux qui constituent la programmation des budgets, mais elle permet une perspective plus cohérente que le système traditionnel.

Ce qui anime la procédure est la politique financière du gouvernement pour l'exercice budgétaire concerné. Cette politique veille à l'équilibre macro-économique à court terme mais elle s'étend sur les prévisions pluriannuelles desquelles on dégage les options stratégiques à moyen et à long terme.

Tableau 3
Calendrier de Préparation des dossiers CDMT

N° d'ordre	Etapas	Dates Limites	Services Responsables
1	Lettre circulaire sur les orientations	t-5 mois (e.g. août)	Direction Nationale du Budget (DNB)
2	Esquisses budgétaires cohérentes avec cadrage fiscal		
3	Elaboration des avants projets		DAAF, DNB, DNI, DND
4	Conférences budgétaires	t-4 mois	
5	Présentation de l'avant projet		DNB
6	Présentation au Conseil interministériel		MEF
7	Présentation de l'avant projet au Conseil des Ministres		MEF
8	Dépôt du projet au bureau de l'Assemblée Nationale	t-3 mois	S.G. du Gouvernement
9	Examen et approbation du PLFI	t-1 mois	Assemblée Nationale
10	Promulgation de la LFI		Présidence
11	Edition de la LFI	t	DNB

Vu le choix d'un projet, et le choix d'une collection de projets, il s'agit de les inscrire dans le cadre juridique, processus dont le résumé se trouve dans le tableau 3. Soulignons que l'exécution du calendrier suppose qu'on a déjà fait toute étude de factibilité, de faisabilité, et d'évaluation pour qui on a établi une hiérarchie des projets valables sur le plan technique et économique.

Tableau 4
Ventilation Temporelle des Dépenses
dans le Budget de l'Investissement

	Année t	t+1	t+2	t+3
Projet A	600	450	100	
Projet B	100	200		
Projet C		100	200	300
Projet D			150	200
Projet E				400
Total	700	750	450	900

Certains principes comptables constituent la base de l'exécution des projets. D'abord il faut respecter les ordonnancements préalables lorsque le montant dépasse un seuil critique. Ensuite il faut respecter la séparation des fonctions d'ordonnateur et de comptable. Les ordonnateurs et les administrateurs

Cas d'Etude

La Préparation du Budget CDMT

Afin de préparer un budget CDMT pluriannuel, il faut commencer par une évaluation de plusieurs projets individuels. Voici ci-joint quatre propos. Vous devez commencer par l'évaluation individuelle de chaque projet, notant les contraintes et des critères y imposés. Si un projet est valable, dégagez les dépenses dans un tableur pour les années indiquées. Si un projet n'est pas valable aux conditions données, il faut mettre de côté son dossier avec des mentions particulières sur des raisons de son rejet. Le budget CDMT pluriannuel doit refléter le secteur, la source du financement, et l'acteur, ainsi que des montants des dépenses pour chaque année du projet qui tombent sous l'égide du secteur public.

Projet 1

Le Projet Ban Ak Souf Artisanal

Précis du projet

Depuis plusieurs années, la déforestation s'accroît d'un rythme menaçant dans biens des pays en Afrique au sud du Sahara. Faute de pluviométrie adéquate, faute des faiblesses des droits de propriété, faute des pressions démographiques, et fautes des échecs technologiques en la vulgarisation des espèces plus productives, le Ministère du Développement Rural est en train de considérer l'adoption d'un programme de conservation des ressources énergétiques. Dans le milieu rural, les ménages dépendent de leur alimentation, et parfois du chauffage et de la lumière, par la consommation du bois forestier. D'après des données ci-jointes, on note l'impact sur la production et sur la consommation du bois traditionnel et aussi du bois de charbon les tendances à travers l'horizon d'ici 10 ans. Face au risque d'une déforestation plus rapide, le Groupe Energie Optimale (GEO) propose la construction d'une usine de fabrication des fours à plusieurs échelles en vue d'une diffusion dont le but est l'équilibre entre la production et la consommation forestière.

Fiche technique

Voici ci-dessous des données techniques sur le projet Ban Ak Souf. Le projet envisage la construction en l'année 0, et un taux cible de pénétration que pour le nombre de ménages en l'année 1. Le taux d'intérêt portant sur ce projet est égal au taux directeur de la banque nationale de développement, et la vie du projet est à travers 10 ans, y compris l'année 0. L'année 0 dans cette étude est l'année courante.

	2003
Population rurale	23 000 000
taille moyenne des ménages	6
nombre de ménages	3 833 333
taux de croissance annuelle de la population rurale	3.00%
pourcentage du stock du bois de feu consommé par an	3.00%
Consommation totale annuelle de bois de feu, en tonnes	13 500 000
taux de croissance annuelle de consommation de bois de feu par tête	3.50%
Stock de bois de feu	450 000 000
taux de croissance du stock du bois de feu	2.75%
Coût capital d'un four artisanal, en FCFA	485 000
coût unitaire de production par an	2 500
taux de pénétration ciblé en l'année 1	10.00%
nombre de fours nécessaires au taux de pénétration en l'année 1	383 333
coût capital total	185 916 666 667
Consommation totale annuelle de bois de feu, en tonnes, avec le taux de pénétration	12 150 000
bois de feu conservé par an	1 350 000
prix du bois de feu par tonne, en FCFA	9 200
Valeur du bois de feu conservé par an	12 420 000 000
taux directeur	10.00%

Cadre d'Evaluation

- 1 Détermination de la VAN
- 2 Détermination d'un scénario pessimiste basé sur une augmentation du prix du coût capital par 50.00% par rapport au prix du cas de référence.
- 3 Si le projet est valable du scénario pessimiste et basé sur le cas de référence, insertion du projet dans le budget d'investissement

Projet 2

Le Projet Réseau Routier National

Précis du projet

Depuis plusieurs années, tout effort de monter une stratégie contre la pauvreté est coincée par les coûts de transport des biens et des services. Pour les populations enclavées dans les régions rurales, le PIB réel par tête ne dépasse typiquement plus de 50 pourcent du niveau des populations urbaines. Faire face à ce défi, le Ministère des Transports est en train de considérer une extension du réseau routier. Basée sur une étude de la situation, la Compagnie Bonne Route (CBR) est en train de répondre à un offre d'appel sur les données suivantes. La CBR propose la construction de 5000 km. Des routes goudronnées pendant les années 0 et 1, avec une mise au service en l'année 3 avec une durée de vie de 7 ans.

La Compagnie Bonne Route existe depuis 20 ans et ils ont réalisé la construction de plus de 400 000 km de routes goudronnées. La seule exigence de leurs travaux est que le taux de rentabilité interne achève un plancher de 10 pourcent, vu le taux d'intérêt qu'ils sont obligés de respecter auprès de leurs créditeurs bancaires.

Fiche technique

Les données ci-dessous font un résumé de l'étude de fin 2002. L'objectif du projet est visé sur la construction que dans les régions rurales.

	2003
Population rurale	23 000 000
taux de croissance annuelle de la population rurale	3.00%
PIB rurale, en millions de FCFA	2 372 485
PIB rurale par tête, en FCFA	103 152
Population nationale	37 000 000
PIB national, en millions de FCFA	7 633 212
PIB national par tête, en FCFA	206 303
superficie nationale, en km ²	4 047 225
densité démographique nationale	9
routes totales goudronnées, en km.	875 243
routes goudronnées en km. par tête	0.0237
routes goudronnées par km ²	0.2163
routes rurales goudronnées, en km.	210 058
routes rurales goudronnées en km. par tête	0.0091
coût capital de construction par km., en FCFA	60 000 000
coût unitaire annuel de maintenance par km., en FCFA	4 000 000
revenu supplémentaire annuel par km. supplémentaire construit	10 250 000
taux directeur	8.00%

Cadre d'Evaluation

- 1 Détermination de la VAN
- 2 Détermination d'un scénario pessimiste basé sur une augmentation du prix du coût capital par 30.00% par rapport au prix du cas de référence
- 3 Si le projet est valable du scénario pessimiste et basé sur le cas de référence, insertion du projet dans le budget d'investissement

Projet 3

Le Projet Lutte Contre le SIDA

Précis du projet

Des études médicales démontrent les effets désastreux du SIDA sur les indicateurs humains: baisse de l'espérance de vie, dissolution des structures familiales, chute en la productivité agricole et industrielle, en bref, une catastrophe presque inimaginable. Vu les conséquences sur l'économie et la vie sociale, le Ministère de la Santé Publique propose un programme en plusieurs volets: a. un projet de diffusion des préservatifs dans les foyers de santé et un programme d'éducation publique dans les écoles et dans la presse avec des témoignages par des victimes notables; b. la création et le soutien des laboratoires de recherches dont les chercheurs feront des essais cliniques des produits pharmaceutiques sous forme des partenariats avec de grandes compagnies internationales; c. la création d'un cadre juridique afin de fixer la responsabilité personnelle aux cas des incidents coupables en la diffusion du SIDA.

Fiche technique

Les données ci-dessous font résumé de l'étude de fin 2002. L'objectif du projet est visé sur les trois volets qui seront mise en oeuvre sous l'égide de la direction du Ministère de la Santé en collaboration avec le Ministère de Commerce International et le Ministère de Justice.

Le démarrage du projet est envisagé par la construction en l'an 1 et la production à partir de l'année 2, avec une vie du projet de 5 ans.

	2003	
Population nationale	37 000 000	
taux de croissance de la population nationale	2.75%	
PIB national, en millions de FCFA	7 633 212	
PIB national par tête, en FCFA	206 303	
Population infectée par le SIDA	3 700 000	= 10.00% de la population nationale
nombre de morts annuels de la population infectée	925 000	= 25.00% de la population infectée
Valeur actuelle du PIB par tête espérée d'un victime du SIDA	4 803 808	
dépenses en capital des 3 volets	6 000 000 000	
coûts de production annuelle des 3 volets	400 000 000	
taux directeur	8.00%	

Cadre d'Evaluation

- 1 Détermination de la VAN
- 2 Détermination d'un scénario pessimiste basé sur une augmentation du prix du coût capital par 15.00% par rapport au prix du cas de référence
- 3 Si le projet est valable du scénario pessimiste et basé sur le cas de référence, insertion du projet dans le budget d'investissement

Projet 4

Le Projet Ecole Moyenne Pratique

Précis du projet

Le système scolaire traditionnel reflète une formation intellectuelle dont les objectifs principaux sont visés sur les compétences d'expression écrite et orale, l'analyse quantitative, et la maîtrise de grands thèmes de l'histoire et de la culture traditionnelle et moderne. La critique au système est que les diplômés sont capables dans un sens général de participer à la vie civique et économique mais dont la capacité d'un métier professionnel n'a pratiquement aucune racine. Par conséquent, il se trouve que bien des diplômés, et surtout ceux du milieu rural, sont mal-adaptés aux conditions de travail. Vu la mal-adaptation à leur milieu, les diplômés poursuivent la pyramide scolaire dont la fin est un niveau d'éducation supérieure mais pour qui il y a trop peu de débouchés au marché de travail. Afin de faire face au problème d'un système scolaire mal adapté et de faire face au problème d'un chômage aïgu et croissant, le Ministère de l'Education Nationale envisage la création d'un système d'enseignement moyen pratique. L'école moyenne pratique (EMP) absorbera les diplômés du système primaire qui ne sont pas admis aux cycles secondaires tels comme l'enseignement dans les collèges, et les lycées classiques et techniques. Afin de réaliser le nouveau cycle, on envisage la construction de 10 écoles, chacune qui comprennent une capacité d'absorption de 1000 élèves, avec des salles de cours, des laboratoires, des internats, et une dotation du matériel essentiel. De plus, le projet envisage le recrutement d'une administration, des enseignants, et d'autres personnels afin de soutenir un rapport étudiant-professeur de 35. Les constructions seront engagés début 2004 et elles seront terminées fin 2005, avec les premiers admis janvier 2006. Un des critères d'une réussite est que la proportion des diplômés recrutés dans sa première année ne soit pas en dessous de 10 pourcent le nombre des diplômés du système primaire. Un deuxième critère est que le taux de rentabilité du projet ne doit pas moins que 50 pourcent au dessus du taux directeur du Ministère des Finances.

Fiche technique

Les données ci-dessous font résumé de l'étude de fin 2002. L'objectif du projet est visé sur la construction que dans les régions rurales.

	2003	
Population rurale	23 000 000	
taux de croissance annuelle de la population rurale	3.00%	
PIB rurale, en millions de FCFA	2 372 485	
PIB rurale par tête, en FCFA	103 152	
taux de scolarisation primaire de la population rurale	25.00%	
Taux de promotion des diplômés du système primaire	5.00%	
Rapport des inscriptions secondaires aux inscriptions primaires	30.00%	
taux de recrutement au secondaire	10.00%	comme pourcentage des inscriptions secondaires
Coût capital annuel par place étudiante	900 000	
Coûts administratifs annuels par place étudiante	4 000	
Coûts d'enseignement par place étudiante	600 000	
Coûts du matériel par place étudiante	6 000	
nombre moyen d'années d'un diplômé de l'EMP	4,5	
VA des revenus supplémentaires d'un diplômé de l'EMP	25 000 000	
taux d'intérêt	8.00%	

Cadre d'Evaluation

- 1 Détermination de la VAN
- 2 Détermination d'un scénario pessimiste basé sur une augmentation du prix du coût capital par 20.00% par rapport au prix du cas de référence
- 3 Si le projet est valable du scénario pessimiste et basé sur le cas de référence, insertion du projet dans le budget d'investissement